

BILLS DU GOUVERNEMENT—AYANT PASSE—*Con.*

LOI DES ENQUETES (AMDT.)—*Con.*

- M. McKenzie—Difficulté renvois à cour suprême—1326.
- Hon. White—Personnes compétentes—1330; même cas qu'arbitrage—1330.
- Sir W. Laurier—Aucune analogie—1330.
- Amendement à étudier—1336.
- Hon. Pugsley—Propose ajouter article au bill disant que quarante membres du Sénat ou des Communes pourront provoquer enquête sur service administratif—1336; commissaire sera nommé ayant pouvoirs prescrits par la loi—1336.
- Hon. Borden—Diamétralement opposé aux actes et déclarations libéraux dans l'opposition—1337.
- Sir W. Laurier—Le corps électoral s'est prononcé contre les actes et déclarations des libéraux—1337; donc motion est approuvée par corps électoral—1338.
- Hon. Foster—Absurdité—1340.
- M. Devlin—Droit aux enquêtes—1341.
- Amendement Pugsley repoussé—1343.
- Bill en suspens—1345.
- Reprise—1442.
- Hon. C. J. Doherty—Présente amendement pour couvrir premier amendement Pugsley—1442; faculté pour inculpé d'être défendu par avocat—1442.
- Hon. Pugsley—Accepte—1442.
- Hon. Doherty—Repousse deuxième amendement Pugsley relatif à délégation de pouvoir des commissaires—1442; propose modification imposant sanction décret en conseil pour délégation de pouvoir—1443.
- Sir W. Laurier—Amendement insuffisant—1444; portée de l'amendement—1444; commissaires ambulants—1445.
- Hon. Emmerson—Commissaires nommés partisans acharnés—1445; protection pour public nécessaire—1446.
- Hon. Crothers—Depuis 25 ans, statuts renferment prescription analogue—1446; loi actuelle, art. 9—1447.
- M. Guthrie—Différence entre ministre responsable nommant commission—1450; et commissaires responsables déléguant pouvoirs—1450.
- Hon. R. L. Borden—Rien dans création commission ne justifie accusation de but de persécution—1452; poursuivre enquête organisée par ancien gouvernement—1452; même but pourrait être atteint par plusieurs enquêtes suivant art. 9—1452; propose nouvel amendement quant à comptables et experts—1453.
- M. German—Inculpé devrait pouvoir en appeler aux commissaires—1454.
- Sir W. Laurier—Toute responsabilité doit résider dans commissaires—1455.
- M. Mackenzie—Experts doivent servir à titre de témoins et non d'enquêteurs—1458; les sottises du ministre des Finances—1458; fonctionnaire dont on poursuit la révocation devrait jouir des mêmes droits que s'il comparait devant tribunal du pays—1459.

BILLS DU GOUVERNEMENT—AYANT PASSE—*Con.*

LOI DES ENQUETES (AMDT.)—*Con.*

- M. A. K. Maclean—Mesure postérieure à nomination commission—1460; demandée dans le but d'aider certains individus à parvenir à leurs fins—1461; pouvoirs commission—1461; mesure injustifiable—1461.
- Amendements Doherty adoptés—1461; loi rapportée—1461.
- Hon. Doherty—Propose 3e lecture—1523.
- 3e lecture—1523.
- Sanctionné—1491.

LOI DE L'EXTENSION DES FRONTIÈRES DU MANITOBA.

- Hon. Borden—Dépose bill (n° 115) concernant extension frontières du Manitoba—3981; Ontario consulté—3982; importance port sur baie d'Hudson consiste seulement en issue pour chemin de fer Témiscamingue—3982; arrangement intervenu—3982; étendue réservée dans territoire annexé au Manitoba pour passage chemin de fer d'Ontario—3982; arrêté en conseil—3984; convention entre gouvernements Ontario et Manitoba—3985.
- Sir W. Laurier—Demande explications—3986.
- M. l'Orateur—Pas de discussion sur première lecture—3986.
- Sir W. Laurier—Empiètement d'Ontario sur terrain cédé au Manitoba—3987; Manitoba ne reçoit pas ressources naturelles—3987; Ontario devient assujéti au Manitoba—3987; demande correspondant—3988.
- Hon. Borden—Pas de correspondance—3989; arrangements verbaux—3989; pour le Manitoba, couronne se réserve titre aux biens-fonds rajoutés qui n'ont pas été cédés à particuliers—3989; c'est sur ces terrains que gouvernement accorde lisière de 5 milles—3990.
- 1re lecture—3990.
- Reprise—4358.
- Hon. Borden—Dépose cartes—4359; population pays annexé—5773-4359; frontières résolutions de 1908 adoptées—4360; refus Laurier en 1908 de compensation au Manitoba pour attente depuis 1905—4360; Manitoba mérite d'être traité comme Alberta et Saskatchewan—4361; la raison pour indemnité pour terres—4362; les autres provinces et revenu des terres—4362; terres pas laissées actuellement au Manitoba parce que seront plus tard rendues aux trois provinces ensemble—4363; projet à l'étude—4363; justice de déclarer que conditions dateront de 1908—4366.
- Hon. W. Pugsley—Aucune bonne raison pour rétroactivité—4366; indemnité aussi raisonnable pour Ontario et Québec n'ayant pas joui de territoire promis depuis 1908—4367; terres données acquises par toutes provinces, toutes doivent être consultées pour l'usage qui en est fait—4368; conditions d'union—4371; promesse de règlement des conditions financières de